

.....

Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

REUNION D'ETE DU COMITE DIRECTEUR DE LA LMCA

Vendredi 21 juin 2013 à 19h

Salle du Terrain de Foot à SAINTE MENEHOULD

ORDRE DU JOUR

Membres excusés a) Joël FAIVRE	Délégué au CF de Pite Bike	
Introduction		JP TOURTE
1) AG FFM le 17 juin 2013	Résultats	JP TOURTE/J FAIVRE
2) Les affaires (fin)	LEFEBVRE / HUMBERT LMCA LEFEBVRE FFM	JM VIGREUX JM VIGREUX
3) Maintien ou non du Président de la Commission d'Enduro	Vote	JP TOURTE
Problème des CASM	Vote	JP TOURTE
Spéciale enduro et terrain de trial		
4) Responsables sécurité		M GIRAUX
5) Demandes de subvention		M GIRAUX
6) Les disciplines à mi saison		
A :Moto-Cross	- Annulations et nouveau calendrier - Les championnats - Les épreuves de quads - Les Stages de détection - Les Coupes des régions - L'inter-club - Problèmes de numérotation	L CHAPLAIN L CHAPLAIN L CHAPLAIN L CHAPLAIN L CHAPLAIN J-N DELANDHUY M GIRAUX
B : Enduro-Endurance	- Les championnats ?	
C : Trial	- Les championnats Monthermé L'école de Trial	P DUBOIS P DUBOIS P DUBOIS
D : Tourisme - Vitesse		J FRIQUET
7) Les collègues à mi saison		
E : Educatif	- Les stages kids	P SEGUIN / J RUSCIANI
F : Technique		J FRIQUET
G : Commissaires	- Equipement : - Gilets, drapeaux - Trophée Commissaires	J LACHUT R LOIX M GABREAUX
H : Chronométrage		P SEGUIN
I : Environnement	- Tapis environnement	J FRIQUET
K : CDSR		M SOT
L : Formation		

- 8) Secrétariat - Situation à mi saison N TESSIER / M GABREAUX
M GIRAUX
- 9) Trésorerie - Situation à mi-saison N TESIER / M GABREAUX
/ M GIRAUX
N TESSIER
- 10) Vie de la Ligue N TESSIER
M SOT
J.P. TOURTE
D LAROSE
JP TOURTE
- Nouveaux clubs
- G ligue de décembre 2013
- Médailles FFM Proposition du C.D.
- Dopage
- Prochaines réunions Calendrier
- Réunion des commissions.

11 – Questions diverses X : Panneau de la Ligue

Cet ordre du jour n'est pas limitatif, il suffit de m'envoyer un mail avant le mercredi 19 juin, pour ajouter un point supplémentaire.

Pour les points qui ne sont pas, ou plus, à l'ordre du jour, nous passerons directement au sujet suivant.

~ ~ ~ ~ ~

FORMATION RESPONSABLES SECURITE



**A l'attention des Clubs organisateurs
de la formation des experts sécurité**

Paris, le mardi 28 mai 2013

Messieurs les Présidents,

Lors du renouvellement de son mandat, le Président BOLLE a annoncé que la sécurité des circuits de Motocross serait la priorité majeure de la Fédération Française de Motocyclisme. A cet égard, Olivier ROBERT a été chargé de piloter cette mission et vous a contacté afin d'utiliser votre circuit pour former les futurs experts sécurité.

En collaboration avec vous, il a donc établi le calendrier de formation suivant :

Formation	Date	Club	Lieu
Formation 1	Samedi 15 juin 2013	MC Belves	Circuit du Lebugue (24)
Formation 2	Samedi 22 juin 2013	MC Baugeois	Circuit de Bauge (49)
Formation 3	Dimanche 23 juin 2013	UM Aube	Circuit de Montgueux (10)
Formation 4	Samedi 29 juin 2013	MC Valentinois	Circuit de Valence (26)

Chaque journée de formation est planifiée selon le déroulement présenté page suivante.

Par ailleurs et afin d'accueillir les participants dans les meilleures conditions possibles, nous vous invitons à prévoir un repas à prendre sur place. Ce dernier reste à la charge de la Fédération Française de Motocyclisme à hauteur de 15 euros par personne.

Nous vous informerons dans les meilleurs délais du nombre de participants à votre journée.

Pour finir, nous tenons à vous remercier pour la mise à disposition de votre circuit à l'occasion de ces formations.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, en nos sincères salutations et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur de sports et de la réglementation



Déroulement de la journée de formation

- 9h30 Accueil et présentation
 10h Présentation des RTS – Questionnaire sur la réglementation
 11h Tour de piste à pieds

 13h Repas

 14h Présentation des nouvelles normes
 15h Tour de piste à pieds
 16h30 Bilan de la journée de formation
 17h Fin de la formation

LISTE OFFICIELLE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION DES EXPERTS SECURITE

LIGUES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALSACE	MULLER Jean-Luc	GASSERT Jacques
AQUITAINE	LAMOUREUX Patrick	BOURRIER Philippe
AUVERGNE	VERNOIS Serge	RIGAUDIAS Vincent
BOURGOGNE	BONNE Jacky	GRIVOT Alain
BRETAGNE	RINGENBACH Serge	
CENTRE	BELLANGER Alain	
CHAMPAGNE	GIRAUX Michel	GABREAUX Mickael
CORSE	DUSSOLLIER Vincent	
FLANDRES	HAUQUIER David	
FRANCHE COMTE	CHAGROT Jean-Pierre	
ILE DE FRANCE	CLERQUIN Henry	
LANGUEDOC ROUSSILLON	BOFILL Didier	
LIMOUSIN	PRADEAU Yves	BUISSON Christophe
LORRAINE	ROSSI Mario	JACQUES Olivier
MIDI PYRENEES	ABADIE Guy	BALEUR Jean-Claude
NORMANDIE	SEHIER Philippe	DURAND Philippe
PAYS LOIRE	PICARD Jean-Claude	GUILLOTIN Jean-Pierre
PICARDIE	GAILLARD Jacky	STADLER Patrick
POITOU	CHAMBAUD Alain	
PROVENCE	RIGAL Rémi	
RHÔNE ALPES	LIOGIER André	
GUADELOUPE	CLAIRVILLE Rudy	
GUYANE	GIRARD François	
NOUVELLE CALEDONIE	ANDREI Roland	
REUNION	RIVIERE Samuel	
MARTINIQUE	LUCHEL Dominique	

**AIDE AU FONCTIONNEMENT DES LIGUES ET
COMITES REGIONAUX SPORTIFS**

	LIGUE OU COMITE REGIONAL	SUBVENTION EN €
1	AIKIDO ET BUDO	500
2	ATHLETISME	20 338
3	AVIRON	5 200
4	BADMINTON	9 000
5	BASEBALL, SOFTBALL ET CRICKET	1 500
6	BASKETBALL	19 058
7	BOWLING ET SPORTS DE QUILLES	3 384
8	BOXE	6 000
9	CANOE KAYAK	4 200
10	CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE	400
11	CYCLISME	15 716
12	CYCLOTOURISME	3 450
13	ECHecs	700
14	EPMM - SPORT POUR TOUS	10 000
15	EQUITATION	5 000
16	ESCRIME	9 716
17	ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS (FFESSM)	6 000
18	FOOTBALL	44 523
19	FOOTBALL AMERICAIN	1 600
20	FSCF (FED.SPORT. & CULTUR. DE FRANCE)	1 400
21	GOLF	4 400
22	GYMNASTIQUE	17 786
23	HALTEROPHILIE, MUSCUL, FORCE ATHL CULTUR	2 743
24	HANDBALL	18 889
25	HANDISPORT	9 083
26	HOCKEY SUR GLACE	2 813
27	JUDO, JUJITSU, KENDO ET D.A.	20 000
28	KARATE ET D.A.	6 447
29	LUTTE	2 697
30	MONTAGNE ET ESCALADE	2 650
31	MOTOCYCLISME	5 500
32	NATATION	12 850
33	PECHE SPORTIVE AU COUP	1 800
34	PETANQUE ET JEU PROVENCAL	800
35	FSPN (FED.SPORT. DE LA POLICE NATIONALE)	1 500
36	RANDONNEE PEDESTRE	2 000
37	ROLLER SKATING	1 500
38	RUGBY	3 000
39	SKI NAUTIQUE	2 500
40	SPELEOLOGIE	1 200
41	SPORT ADAPTE	6 000
42	SPORTS DE CONTACT	3 597
43	TENNIS	18 000

**CLASSEMENTS COMMISSAIRES APRES
MONTGUEUX (14 COURSES)**

1	WAUTHIER DOMINIQUE	67 POINTS
2	DESMARAI JORIS	66 POINTS
3	TELLIER STEPHANE	66 POINTS
4	KLOC ALAIN	62 POINTS
5	STEVENNE THIERRY	61 POINTS
6	GOURDET MARCEL	57 POINTS
7	LACHUT JOEL	52 POINTS
8	SIMON ALAIN	47 POINTS
9	BEAUDUIN YOHANN	46 POINTS
10	SIMON ANGELIQUE	41 POINTS
11	REINE PIERRE	40 POINTS
12	VITTER CAMILLE	40 POINTS
13	GALTIER ALAIN	35 POINTS
14	LAROSE DIDIER	35 POINTS
15	LEMAIRE RAYMOND	35 POINTS
16	LION BERTRAND	35 POINTS
17	NORMAND MARCEL	35 POINTS
18	PICARD CEDRIC	35 POINTS
19	BADOUX PAUL	32 POINTS
20	DELANGE FRANCIS	30 POINTS



EPREUVES MOTO ANNONCES SONORES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

A diffuser plusieurs fois pendant la manifestation et plus particulièrement :

- juste en amont du départ,
- Sur le site sonorisé disposant de la plus forte affluence,
- Dans le paddock,
- Juste en amont du podium de la journée.

"MESSAGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME"

PRESERVER LA NATURE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !
Adoptez une attitude respectueuse de la nature et des autres.

IL EN VA DE LA PERENNITE DU SPORT MOTO

► Pour les spectateurs

- Jetez les débris dans les poubelles mises à votre disposition,
- Respectez les itinéraires indiqués pour vous rendre aux points spectaculaires ou vers les "zones public".
- Stationnez vos véhicules dans les parkings indiqués

► Pour les pilotes

- Installez sous la moto un tapis de protection du sol pour tout ravitaillement ou séance de mécanique,
- Limitez les émissions sonores,
- Récupérez vos débris, huiles et liquide de frein et jetez les dans les contenants prévus à cet effet. Ne laissez pas vos pneus usagés dans le paddock,
- Respectez les zones de nettoyage motos quand celles-ci sont identifiées, n'utilisez pas de détergents.

**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME VOUS REMERCIE
DE VOTRE PARTICIPATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ Formation à la lutte

contre le dopage et à sa prévention

2013-2014



Responsables :

Pr. F. COUDORE, Pr. C. LE SCANFF, Pr X. BIGARD



Enseignants :

Large panel d'enseignants appartenant à l'université, l'INSERM, le CNRS et l'AFLD.



Public concerné :

Professionnels de santé, ou toute personne titulaire d'un niveau BAC + 3 dans une formation scientifique ou juridique, ou toute personne reconnue pour ses compétences par le Secrétariat Pédagogique, amenée par sa profession à être en contact avec des personnes pratiquant une activité sportive.



Objectifs :

Apporter aux professionnels de santé, aux cadres sportifs et aux agents de la fonction publique en contact avec des sportifs, des connaissances complémentaires approfondies, théoriques et pratiques, contribuer à la formation et à la prévention, assurer des relais auprès du mouvement sportif, éducatif et des collectivités territoriales.



Enseignement :

Du 11 octobre 2013 au 5 juillet 2014. 108 heures au total réparties en 1 module général et 4 modules spécialisés un vendredi de 9h00 à 18h00 et un samedi de 9h00 à 13h00 par mois.

Lieu : Université Paris-Sud, Bât. 220, 91405 Orsay cedex. Accès par le RER B, Station Bures-sur-Yvette (40 min. de Paris), par autoroute sortie Orsay.

> MODULE GÉNÉRAL (5x12 heures) d'octobre à février

- Droit du sport, aspects juridique et éthique dans la lutte contre le dopage, référentiels,
- Pharmacologie, toxicologie et approches analytiques (visite du Département des Analyses de Chatenay-Malabry)
- Réponse à l'entraînement et performances
- Dopage actuel (transport de l'oxygène, muscle etc.) et dopage du futur (dopage génétique)
- Prévention individuelle et collective, rôle des partenaires (mouvement sportif, fédérations, association, professionnels de santé)
- Dopage animal
- Profilage biologique

> MODULES SPÉCIALISÉS (4X12 heures) de mars à juin

- Nutrition et prévention du dopage, conduites dopantes (Xavier BIGARD, AFLD)
- Addiction, psychologie et dopage (Michel REYNAUD, Université Paris-Sud)
- Le futur de la détection et des analyses (Yves LE BOUC, INSERM)
- Lutte contre les trafics (Jean-Pierre VERDY, AFLD)

> CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Épreuve écrite (1^{ère} session début juillet; 2^{ème} session début septembre) portant sur le contenu de l'ensemble des modules,
- Rédaction et soutenance d'un mémoire (début septembre)

> INSCRIPTIONS

- **Sélection sur dossier** par les responsables de la formation. Il peut être demandé une audition des candidats avant la délivrance d'une autorisation d'inscription.
- **DROITS D'INSCRIPTION** : Droits universitaires (380 €) puis selon le statut, à titre individuel (600 €) ou formation continue (1000 €).
- **Clôture des inscriptions** : 13 JUILLET 2013

> CONTACTS

- **Renseignements pédagogiques** :
Faculté de Pharmacie, Université Paris Sud, 5 rue JB Clément, 92296 Châtenay-Malabry,
Pr. F. COUDORÉ, francois.coudore@u-psud.fr
- **Inscriptions universitaires** :
Service Scolarité, Faculté de Pharmacie, Université Paris Sud, 5 rue JB Clément, 92296 Châtenay-Malabry,
Mme PARANT, 01 46 83 58 48, caroline.parant@u-psud.fr
- **Service de Formation continue** :
Faculté de Pharmacie, Université Paris-Sud, 5 rue JB Clément, 92296 Châtenay-Malabry,
Mme BOUGAREL, 01 46 83 56 49, sophie.bougarel@u-psud.fr

100 ANS DE L'UM AUBE : UN PEU D'HISTOIRE

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire, je me suis replongé dans les 1ers statuts de l'UM Aube. Ils sont datés du 7 avril 1913 et signés du Président G. BOEGLIN, 1 rue de l'Hôtel de Ville à Troyes et du Secrétaire J-BANHOUTZER.

2 paragraphes de l'article 1 ont retenu mon attention. Ils disent, de qui et pourquoi est créé l'UM Aube.

1^{er} paragraphe : L'UM Aube regroupe les motocyclistes de Troyes et du département. Il les unit dans la pratique du sport motocycliste, par des réunions, concours, excursions et courses.

2^{ème} paragraphe : Par ce groupement, le but est d'obtenir des compagnies d'assurances, des fournisseurs de motocyclettes, de pièces détachées, et d'accessoires, des remises appréciables sur les prix courants, ainsi que dans les hôtels, lors des excursions etc....

On peut donc en déduire qu'à l'époque, l'utilité du club était essentiellement financière et que le côté compétition était secondaire.

3 autres articles des statuts sont intéressants au niveau anecdotique.

Le 23. Il fixe la cotisation annuelle à 5 francs.

Le 25. Il indique que 2 assemblées générales doivent être organisées chaque année, l'une le 1^{er} lundi d'avril, l'autre le 1^{er} lundi d'octobre. Tout membre qui habite Troyes est tenu d'y assister, sous peine d'une amende de 1 franc

Enfin le 39^{ème} et dernier article précise que le club a un insigne distinctif. Il représente une roue de motocyclette dans lequel est encastré un écusson vert avec les initiales de la société UMA. Le sociétaire est tenu de l'acheter et de la porter dans toutes les assemblées, toutes les réunions et toutes les sorties officielles du Moto-club.

Chacun sait que le club va connaître un arrêt brusque très rapidement, puisque 1 an après sa création, le 28 juin 1914, l'assassinat du Prince d'Autriche à Sarajevo va provoquer la 1^{ère} guerre mondiale. Dès lors, les membres de l'UMA auront hélas bien d'autres choses à penser et cela, pendant plusieurs années.

Les statuts suivants du club seront réalisés le 17 février 1933 et cette fois ci, on trouvera à l'article 1er comme but de l'association : Pratique des sports motorisés : courses, concours, moto-ball etc.

L'UM Aube est donc, non seulement le plus ancien des clubs de la Ligue, mais on peut même dire qu'il est né avec le sport moto en France, puisque l'UMF, Union Motocycliste de France (ancêtre de la FFM) a vu le jour 2 mois plus tôt, le 7 février 1913 et que la première course officielle en France appelée Grand Prix des Motocyclettes de Picardie est de la cette même année 1913. Il y a alors moins de 15 clubs affiliés en France.

Dans les autres départements de la ligue, il faudra attendre près de 10 ans, le 24 décembre 1922 pour que naisse le Moto-Club Ardennais, suivi peu de temps après par l'UM Marne et le 17 mars 1953, soit 40 ans plus tard pour qu'apparaisse le Moto-Club Haut Marnais.

Renforcement du contrôle des licences 1 manifestation 2013

Aux ligues régionales

Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les correspondants ou les chargés de la gestion des licences,

Bonjour,

Au même titre que les licences à l'année, nous renforçons la règle des contrôles des licences 1 manifestation :

1/ en ce qui concerne les licences "Papier" :

Les licences non utilisées ou annulées dans le cadre d'une manifestation doivent nous être retournées avec le bordereau de saisie des licences comptabilisées.

Il est donc important que nos moto-clubs vous retournent les licences non utilisées ou annulées en plus des licences "valides" avec les certificats médicaux si requis. Je vous remercie d'en informer vos moto-clubs à qui vous délivrez des exemplaires Papier vierge.

A la fin d'année 2013, les licences "Papier", restant en stock dans les ligues ou comités départementaux ou moto-clubs, doivent nous être retournées et non mis au rebut.

Ce renforcement du contrôle a pour but de croiser le nombre de licences commandées avec celles déclarées, annulées ou retournées vierge.

Les ligues qui ont pris la décision de ne plus distribuer à leurs moto-clubs, la licence "Papier", je les remercie d'ors et déjà de nous retourner le stock ou une partie du stock si elles souhaitent d'en conserver au cas où.

2/ en ce qui concerne les licences "pré-remplies" (sur www.ffmoto.org) :

Les licences "pré-remplies" annulées le jour de la manifestation doivent nous être retournées également avec le bordereau de saisie des licences comptabilisées. Nous pointons ces licences (déclarées ou annulées) avec le fichier des licences demandées par les participants sur notre site internet.

En plus de cette règle, nous continuons, bien sur, à vérifier, si les licences sont bien complétées selon le guide fourni en début d'année aux moto-clubs et ligues. En cas de contrôle non conforme, et au regard des écarts, nous adressons un courrier à l'organisateur pour attirer son attention sur les faits et lui rappeler la nécessité d'un contrôle optimum pour prévenir des contentieux pour licences mal complétées en cas de sinistre.

Je reste à votre disposition pour le cas échéant. Je vous remercie de votre attention.

Bien cordialement

Michel LEROY
Directeur Administratif et Financier

LA FFM AU CŒUR

DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La Journée mondiale de l'Environnement est célébrée le 5 juin de chaque année. A cette occasion, la Fédération Française de Motocyclisme consciente que l'activité motocycliste, comme toute activité humaine, génère un impact sur l'environnement, souhaite revenir sur les principales actions qui sont entreprises tous les ans en ce domaine. Elle encourage ainsi, une prise de conscience écologique des motocyclistes à travers :

Le Prix FFM Développement Durable

Afin de valoriser tous les types d'initiatives en matière de Développement Durable, la FFM a institué un Prix Développement Durable en reconnaissance d'une attention particulière apportée à la protection de l'environnement, au développement économique ainsi qu'au progrès social.

Cette distinction est attribuée pour récompenser des personnes, clubs, organisateurs ou autres organisations ayant apporté une contribution considérable ou accompli un geste significatif afin de développer, dans le domaine du motocyclisme, une action portant sur le Développement Durable.

Le label éco épreuve

Afin de permettre aux clubs de mettre en valeur leur savoir faire dans le domaine de l'environnement, la Fédération Française de Motocyclisme propose une labellisation sur la base de considérations environnementales des manifestations sportives organisées sous son égide.

A travers ce label, les clubs auront désormais à disposition un outil de choix afin de valoriser et de faire connaître à priori leur investissement, leur travail et leur savoir faire dans le domaine de la protection de l'environnement.

La réduction des émissions sonores

Pour limiter les émissions sonores, aux effets dévastateurs pour l'image des activités motorisées, la Fédération agit aussi bien au niveau international que national. Elle a notamment développé en partenariat avec la société Impact Racing un réducteur de bruit adaptable sur la très grande majorité des machines. Cette solution permet de réduire de façon significative les émissions sonores générées par les motos, notamment lors d'entraînements.

La moto électrique

La FFM prend en considération les nouvelles énergies et joue un rôle moteur dans leur développement en sport moto. Elle accompagne des projets novateurs tournés vers l'énergie électrique puisqu'elle est partenaire des sociétés H-Ker et Electric Motion qui se sont lancées dans la fabrication d'une moto électrique de compétition en vitesse, en trial et en moto-ball. Des projets uniques en France et dont les performances des machines laissent augurer un avenir prometteur à la moto électrique.

Vous pouvez retrouver la plaquette d'information de la FFM sur ces différents sujets en cliquant [ici](#).

Le Service Communication

La plaquette environnement FFM (très intéressante) est en annexe à la présente lettre.

RESULTATS DES ELECTIONS AU COMITE OLYMPIQUE ET SPORTIF

11) Résultat des élections :

Nombre maximum de voix : 211
 Voix exprimées : 179
 donc majorité absolue : 90 voix

Votants : 180 voix Bulletins nuls : 1 voix
 Bulletins blancs : 0 voix

Monsieur DEPIT annonce le résultat des élections avec le nombre de voix correspondant pour chacun des candidats :

COLLEGE DES LIGUES ET COMITES REGIONAUX :			
24 candidats pour 25 sièges à pourvoir			
au moins 1 candidat de chacun des 4 collèges du CNOSF doit être élu			
Voix obtenues	TITULAIRES	DISCIPLINES	SUPPLEANTS
179	CHAIGNEAU Robert	JUDO	GERNY Murielle
179	PIHET Patrick	BASKET-BALL	DOMONT Jacques
179	SABATIER Guy	NATATION	VADEL Denis
179	TRIQUENEAUX Michel	LUTTE	GERARDIN David
176	BOUZRAR Maryvonne	KARATE	DOUSSAINT Nadia
176	FRIQUET Joël	MOTOCYCLISME	SEGUIN Philippe
176	GAUDELET Jean-Marie	CYCLISME	GHILONI Alain
176	LEGRY Emmanuel	TENNIS DE TABLE	CHERET Gérard
176	SMITH Christian	UFOLEP	FAVAUDON Yvan
174	GODRON Jean-Michel	CANOE-KAYAK	COME Christophe
174	GRASMUCK Jean-Paul	GYMNASTIQUE	WADEL Claude
170	MONDON Philippe	GOLF	SERRES Alain
170	MORLET Françoise	UNSS	SARRE Christophe
168	BLAISE Catherine	ASPTT	PHILIPPE Alain
168	COLLARD Damien	BADMINTON	CLEMENT Denis
168	MOREAUX Roger	TENNIS	PETIT Daniel
166	CHARLIER Béatrice	EPMM Sport Pour Tous	LALOUA James
165	BUSSY Daniel	ESCRIME	GAMOT Claude
165	DE TREGLODE Patrick	EQUITATION	MATRAS Guy
158	VILLE Georges	AVIRON	BOSSAT Jean-Luc
155	TEDESCHI Jeanne	FSCF	DUMAY Dominique
153	MARCY Gilbert	ATHLETISME	GABREL Annie
148	LOUIS Jean-Jacques	FOOTBALL	HAZEAUX Jean-Claude
147	LEQUEUX Michel	HANDBALL	GERARD Joël

FEDERATIONS OLYMPIQUES
FEDERATIONS NATIONALES SPORTIVES
FEDERATIONS MULTISPORT OU AFFINITAIRES
FEDERATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

POUR INFORMATION : ELECTION DU PRESIDENT DU CROS

★ Réunion du nouveau Comité de Direction pour proposition d'un candidat à la Présidence :

Sous la Présidence de la doyenne d'âge, Madame TEDESCHI, les membres du Comité de Direction nouvellement élus et les Présidents de CDOS, membres de droit, se réunissent.

Messieurs COLLARD, LEQUEUX et LOUIS se portent candidats à la Présidence du CROS.

Le Comité de Direction procède donc, à bulletins secrets, à la désignation du candidat qui sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Le CSOE (Messieurs DEPIT, RIVIERE et TONIUTTI) procède alors au dépouillement :

Nombre maximum de voix : 31 Votants : 27 voix Bulletins nuls : 0 voix
Voix exprimées : 27 Bulletins blancs : 0 voix
donc majorité absolue : 14 voix

Résultat 1^{er} tour		
candidats	disciplines	voix obtenues
COLLARD Damien	Badminton	11
LEQUEUX Michel	Handball	8
LOUIS Jean-Jacques	Football	8

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, un second tour est organisé.

Le CSOE (Messieurs DEPIT, RIVIERE et TONIUTTI) procède alors au dépouillement :

Résultat 2nd tour		
candidats	disciplines	voix obtenues
COLLARD Damien	Badminton	12
LEQUEUX Michel	Handball	7
LOUIS Jean-Jacques	Football	8

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, un troisième tour est organisé.

Monsieur LEQUEUX décide alors de retirer sa candidature et invite les membres du Comité de Direction à reporter leurs voix sur la candidature de Monsieur COLLARD.

Le CSOE (Messieurs DEPIT, RIVIERE et TONIUTTI) procède alors au dépouillement en présence des membres du Comité de Direction sur décision de ce dernier à l'unanimité :

Résultat 3 ^{ème} tour		
candidats	disciplines	voix obtenues
COLLARD Damien	Badminton	18
LOUIS Jean-Jacques	Football	9

Monsieur COLLARD ayant obtenu 18 voix, sa candidature peut donc être soumise au vote de l'assemblée.

✦ **Election du Président par l'Assemblée Générale :**

Nombre maximum de voix : 211 Votants : 176 voix Bulletins nuls : 0 voix
 Voix exprimées : 176 Bulletins blancs : 0 voix
 donc majorité absolue : 89 voix

Monsieur DEPIT annonce le résultat de l'élection :

111 VOIX : OUI 63 VOIX : NON 2 VOIX : NUL

**Monsieur Damien COLLARD est donc élu à la Présidence
 du CROS CHAMPAGNE-ARDENNE pour l'Olympiade 2013 / 2017.**

Le Président nouvellement élu prend la parole pour rendre hommage à ses aînés et remercier les Présidents de Ligues et Comités Régionaux pour la confiance qu'ils lui témoignent.

Il espère faire revenir « Jacques » (Monsieur LAURENT) le plus souvent possible et prend rendez-vous avec Monsieur BERTHIOT pour relancer la Conférence Régionale Du Sport (CRDS) au plus tôt.

Il demande aux membres du Comité de Direction de se réunir quelques minutes pour fixer la première réunion : la date du 25 mars 2013 est arrêtée.



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU C.R.O.S.

NOM	FONCTION DANS LA COMMISSION ET AU CROS	DISCIPLINE	ADRESSE	CODE VILLE	TEL / FAX / MAIL
Monsieur FRIQUET Joël	Président de la commission Membre du Comité de Direction du CROS	MOTOCYCLISME	10 place Maurice Uhillo	51100 REIMS	Tél : 03 26 50 72 24 Port : 06 42 72 08 20 joel.friquet@orange.fr
Monsieur COLLARD Damien	membre de droit Président du CROS	BADMINTON	CROS CHAMPAGNE-ARDENNE 2 av. du Président Roosevelt	51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	Tél : 03 26 22 18 12 Fax : 03 26 22 18 09 Port : 06 85 22 30 30 damiencollard@gmail.com cros.sport@wanadoo.fr
Monsieur GRASMUCK Jean-Paul	membre de droit Secrétaire Général du CROS	GYMNASTIQUE	8 rue du Four	08140 BAZEILLES	Tél : 03 24 29 07 50 Port : 06 08 68 17 69 jean-paul.grasmuck@wanadoo.fr
Monsieur BUSSY Daniel	membre de droit Trésorier Général du CROS	ESCRIME	17, rue des Tourterelles	51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Tél : 03 26 64 42 40 Port : 06 98 45 45 87 Dbussy.Esc@wanadoo.fr
Monsieur CELLIER Marcel	membre	UFOLEP	68 rue Anatole France	51260 SAINT JUST SAUVAGE	Tél : 03 26 80 06 45 Port : 06 33 18 72 50 marcel.cellier@wanadoo.fr
Monsieur GODRON Jean-Michel	membre Membre du Comité de Direction du CROS	CANOE KAYAK	18, rue Heurpe	51150 TOURS-SUR-MARNE	Tél : 03 26 58 96 91 (D) Tél : 03 26 64 72 16 (T) Fax : 03 26 21 73 31 (T) Port : 06 74 89 40 31 jmgodron@orange.fr jmgodron@mgen.fr
Monsieur SEGUIN Philippe	membre Membre (suppléant) du Comité de Direction du CROS	MOTOCYCLISME	60 bd Paul Gauguin	51140 MUIZON	Tél : 03 26 02 95 07 Port : 06 82 69 83 48 seguinphilippe@wanadoo.fr
Monsieur MARTIN Mickaël	salarié référent chef de projets du CROS	CROS	CROS CHAMPAGNE-ARDENNE 2 av. du Président Roosevelt	51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	Tél : 03 26 22 07 10 Fax : 03 26 22 18 09 mmartin-cros@orange.fr

TOTAL LICENCES EN 2013

Licences	2000	2010		2012		2013
	au 31/12	au 30/06	au 31/12	au 30/06/201	au 31/2/12	au 8/06
Total	1397	1447	1713	1598	2193	1984
OFFICIELS	145	160	160	245	253	247
OFFICIELS GRATUITES	21					
OFFICIELS FIM		0	0	0	0	0
LICENCES DIVERS		98	98	81	82	101
NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	494	908	926	928	1068	1146
NATIONALE COMPETITION 50CC - N50	10					
NT COMP MOTO ANCIENNE TT - MAT		16	17	8	8	10
NT COMP A - NCA		328	330	320	328	320
NT COMP B - NCB		489	501	499	608	667
NT COMP HANDICAP - NCH		0	0	1	1	0
NT COMP FAMILY ENDURO - NFE		0	0	1	1	0
NT GARDIEN MOTOBALL - NGM		9	9	8	8	7
NT COMP JEUNE 7-14 ANS - NJC		57	60	66	89	21
NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP		9	9			22
NATIONALE JEUNES 10-14 ANS - NJ3		0	0			75
NT MOTOBALL JEUNE 15-17 ANS - NJM				0	0	0
NT COMP PASS SCAR A - NPA		0	0	2	2	1
NT PASS SCAR B - NPB				3	3	1
NATIONALE PASSAGER SIDE-CAR - NPS	5					
NATIONALE CADET - NAC	13					
NATIONALE JUNIOR - NAJ	17					
NATIONALE TRIAL - NTR	23					
NATIONALE MINIME - NAM	17					
NATIONALE SENIOR - NCS	247					0
NATIONALE PROMOTION - LOISIRS - NPL	162					
NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP				20	20	22
INTERNATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	7	11	11	10	10	5
INTERNATIONALES JEUNES	1	0	0	0	0	0
EUROPEENNES COMPETITIONS ANNUELLES	4	4	4	3	3	7
LICENCES FIM CHAMPIONNAT ANNUELLES	8	6	6	7	7	1
LICENCES UEM CHAMPIONNAT ANNUELLES	1	2	3	2	3	6
NATIONALES EDUCATIVES ANNUELLES	45	9	10	5	12	0
NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES	13	119	137	195	286	408
NATIONALES 1 MANIFESTATION	636	91	308	70	405	29
INTER/UE COMPETITIONS 1 MANIFESTATION	18	4	8	2	6	0
LICENCES FIM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION		3	7	0	2	0
LICENCES UEM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION		0	0	0	2	0
TOURISME FFM		32	35	50	54	34

LA SPECIALE ENDURO ET LE TERRAIN DE TRIAL DE THIERRY SANZEY

04-042

DEMANDE D'AGRÈMENT D'UN PARCOURS



DEMANDE D'AGRÈMENT D'UN PARCOURS

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Spéciale d'Enduro | <input type="checkbox"/> Enduro Sprint TT | <input type="checkbox"/> Course de côte TT |
| <input type="checkbox"/> Freestyle | <input type="checkbox"/> Dragster & Run | <input type="checkbox"/> Course de côte |

TITULAIRE DE L'AGREMENT

Moto-Club: SANZEY ENDURO EXTREME d'affiliation: C 2947
 Contact: THIERRY SANZEY
 E-mail: loacab@free.fr Téléphone: 03 26 05 05 05

SITE DE PRATIQUE

Le plan du site de pratique est annexé à la présente demande.

Nom du site de pratique: LES GARENNES MONTAIGU
 Adresse: 02 820 MONTAIGU
 Propriétaire(s): THIERRY SANZEY
 Dimensions du terrain: 600 m x 120 m
 Terrain exclusivement réservé à la pratique FFM: Oui Non
 Terrain clôturé: Oui Non

Nombre de parcours: 1 Spéciale
 Longueur du parcours le plus court: 3200 mètres
 Longueur du parcours le plus long: _____
 Nature du sol: Terre Sable Cailloux Herbe Cendrée
 Autre: _____

Machines autorisées:

Moto	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Cylindrée mini: <u>49 cm³</u>	Maxi: <u>750 cm³</u>
Quad	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Cylindrée mini: <u>49 cm³</u>	Maxi: <u>750 cm³</u>
Moto électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Puissance mini: _____	Maxi: _____
Quad électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Puissance mini: _____	Maxi: _____

SECOURS

En respect du Code sportif de la FFM, il est rappelé que les secours, ambulances, pompiers, médecin, doivent pouvoir se rendre sur le terrain dans un délai raisonnable.

Secours le plus proche: Hôpital Pompiers Médecin Autre: _____
 Distance (en km): 20 kms Temps (en mn): 20 mn

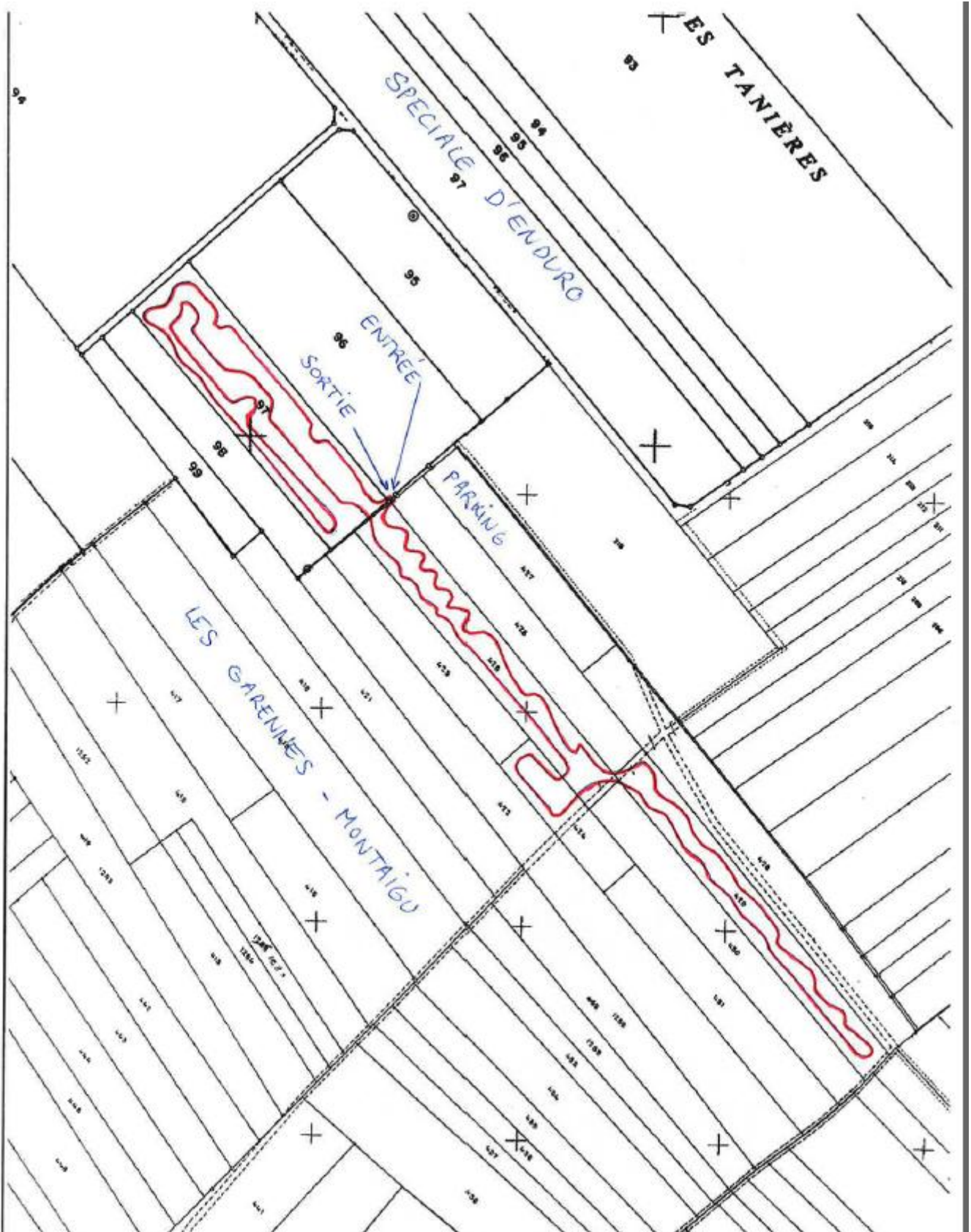
Je, soussigné(e), SANZEY THIERRY

En ma qualité de ODC 3° ODC 2°
 DESJEPS DEJEPS BEES CQP
 BFE (BF2) BFM BFA (BF1)

Certifie que le parcours est conforme aux Règles Techniques et de Sécurité.

L'agrément fédéral est, en application des règles techniques et de sécurité de la discipline pratiquée, accordé pour une durée de 4 ans à partir de la date de validation de la Fédération Française de Motocyclisme, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée au site de pratique et que les entraînements aient été déclarés.

Visa Club <u>SANZEY THIERRY</u>	Visa Ligue <u>THIERRY SANZEY</u>	Visa FFM Date: <u>17/05/2013</u>
------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------



06-061

MANDE D'AGRÈMENT D'UN TERRAIN DE TRIAL



DEMANDE D'AGRÈMENT D'UN TERRAIN DE TRIAL

TITULAIRE DE L'AGRÈMENT

Moto-Club: **SANZEY ENDURO EXTRETE** N° d'affiliation: **C 2947**
 Contact: **Thierry SANZEY**
 E-mail: **tsacolo@free.fr** Téléphone: **03 26 65 05 05**

SITE DE PRATIQUE

Le plan du site de pratique est annexé à la présente demande.

Nom du site de pratique: **LES GARENNES MONTAIGU**

Adresse: **02820 MONTAIGU**

Propriétaire(s): **THIERRY SANZEY**

Dimensions du terrain: **200 m x 80 m**

Terrain exclusivement réservé à la pratique FFM:

Terrain clôturé:

Description:

- Terre
- Sec
- Humide
- Autre:
- Sable
- Humide
- Rocher
- Ruisseaux
- Boueux
- Sous-bois
- Détrémpé

Etat après averse: **Pratiquable par tous les temps**

Points de zones: **5 zones**

Nombre maximum de points de zones: **5 zones**

Longueur maximum: **20 mètres**

Niveau de difficultés des zones envisageables: **S2 à S4 initiation**

Divers aménagements possibles: **VESTIAIRE**

SECOURS

En respect du Code sportif de la FFM, il est rappelé que les secours, ambulances, pompiers, médecin, doivent pouvoir se rendre sur le terrain dans un délai raisonnable.

Secours le plus proche: Hôpital Pompiers Médecin Autre:

Distance (en km): **20 km** Temps (en mn): **20 minutes**

Je, soussigné(e), **SANZEY Thierry**

En ma qualité de

- ODC Trial 3°
- DESJEPS
- BFE (BF2)
- ODC Trial 2°
- DEJEPS
- BFM
- BEES
- BFA (BF1)
- CQP

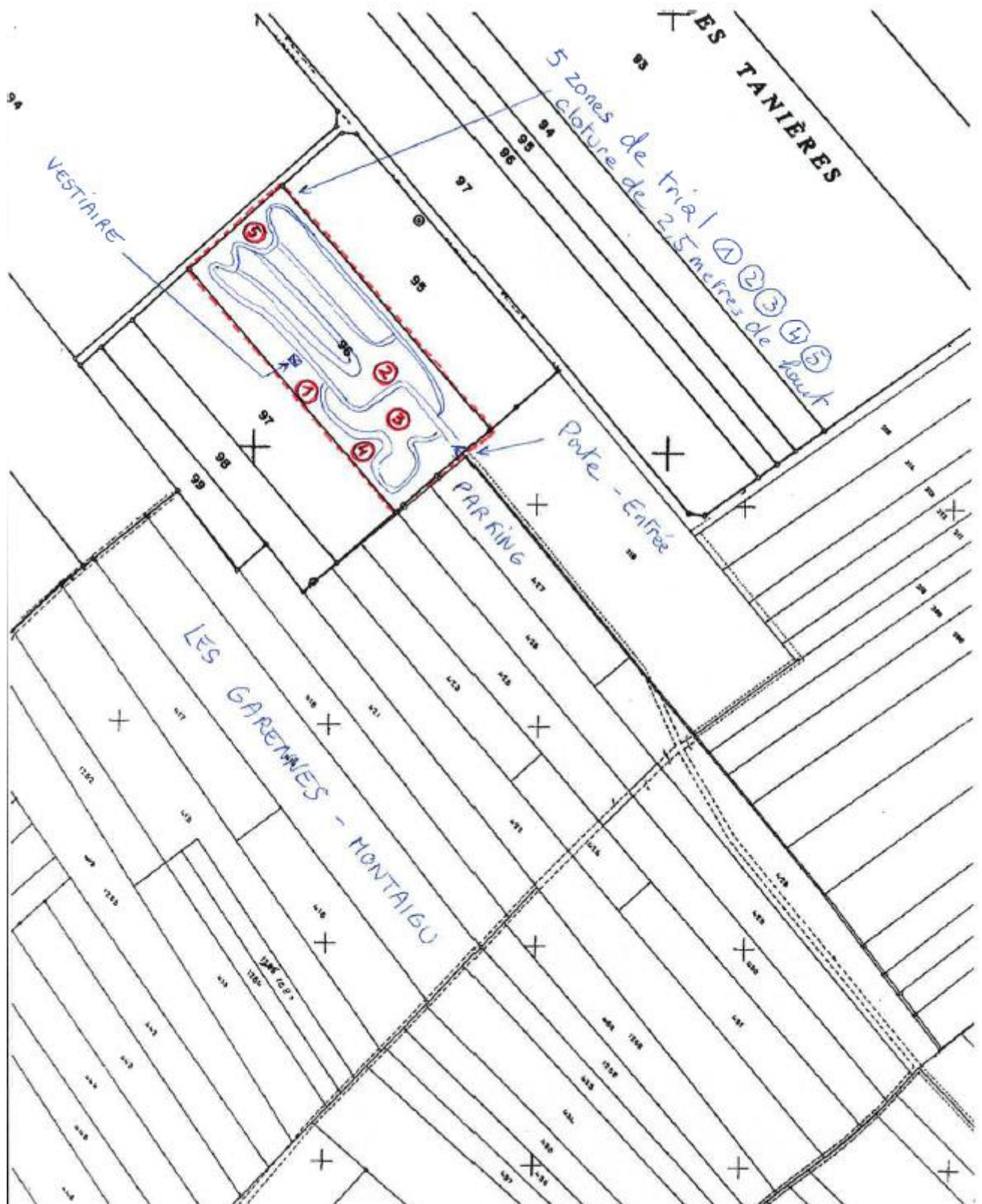
Certifie que le terrain de trial est conforme aux Règles Techniques et de Sécurité

L'agrément fédéral est, en application des règles techniques et de sécurité de la discipline trial, accordé pour une durée de 4 ans à partir de la date de validation de la Fédération Française de Motocyclisme, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée au site de pratique et que les entraînements aient été déclarés.

Visa Club
 Date: **22 Avril 2013**
SANZEY THIERRY
 Diplômé d'état BEES MOTOCYCLISME
 Spéc - Cours individuel en extérieur

Visa Ligue
 Date: **10/05/13**

Visa FFM
 Date: **17/05/2013**



Ce qui me choque dans ces agréments, c'est que pour un terrain d'entraînement de moto-cross, il faut faire passer la commission de sécurité (10 à 15 avis). Pour les terrains de trial ou les spéciales d'enduro, s'il s'agit d'un breveté fédéral, c'est lui-même qui homologue son propre site

Sans doute la « ligue » a-t-elle appliqué son visa un peu vite, mais il n'est jamais trop tard pour reconnaître son erreur et toute façon, le sujet mérite débat en Comité Directeur.